



JACQUEMINOIS

INFORMER, RASSEMBLER, INSPIRER.

Joyeuses Pâques !



FERMETURE DU
BUREAU MUNICIPAL
**Vendredi le 3 avril et
le lundi 6 avril 2026**



MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le conseil municipal est très fier de vous annoncer que le projet de réaménagement et d'agrandissement de notre école va officiellement reprendre au courant de l'année. L'école Saint-Jacques pourra accueillir 12 nouvelles classes, portant ainsi sa capacité totale à 20 classes. La livraison du projet est prévue pour l'automne 2027, et nous sommes convaincus que cette amélioration contribuera grandement à la réussite et au bien-être de nos jeunes.

Du côté de notre centre communautaire, nous sommes heureux de confirmer que les travaux progressent conformément à l'échéancier prévu et que le budget est respecté.

Le conseil souhaite aussi féliciter M. Robert Primeau pour ses 40 ans de service au sein de notre service incendie, ainsi que pour son engagement bénévole exemplaire. Son dévouement est une source d'inspiration pour l'ensemble de notre collectivité.

En terminant, nous vous souhaitons un beau mois d'avril ainsi que de joyeuses Pâques.

Votre conseil municipal

DANS CE NUMÉRO

Projet d'arrondissement de l'école Saint-Jacques **3**

Retour activités semaine de relâche **5**

Délai prolongé: demande de permis **7**

Appuyons notre pompier **9**

Bilans annuels: eau potable et usée **10**



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le **mardi 21 avril 2026 à 19 h**, au centre multifonctionnel situé au 20, rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur.

Les citoyens pourront assister à la séance en personne ou la suivre en direct sur la plateforme TEAMS.

Les informations de connexion seront disponibles sur le site internet de la municipalité.

L'enregistrement de la séance sera également mis en ligne dès le lendemain, sur la chaîne YouTube de la municipalité ainsi que sur son site web.

Tous les règlements adoptés lors de la séance sont disponibles sur demande au bureau municipal ou pour certains, sur le site internet de la municipalité, dans la section « règlements municipaux ».

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse 514 918-4793
Madame Marie-Eve Boutin mairie@sjlm.ca

District 1
Madame Audrey Morris conseil-s1@sjlm.ca

District 2
Madame Francine Gingras conseil-s2@sjlm.ca

District 3
Madame Mylène Therrien conseil-s3@sjlm.ca

District 4
Monsieur Marc-André Parent conseil-s4@sjlm.ca

District 5
Madame Karine Paiement conseil-s5@sjlm.ca

District 6
Madame Patricia Vanessa Lafreniere conseil-s6@sjlm.ca

SUIVI DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Projet de règlement numéro UR-1300 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

Le conseil a reçu plusieurs commentaires des citoyens sur le projet de règlement numéro UR-1300 déposé à la séance ordinaire du mois de février. Par conséquent, il a pris la décision de reporter son adoption, dans le but de proposer une version modifiée et abrégée de celui-ci.

Un nouveau projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments sera donc déposé dans une séance ultérieure et une nouvelle séance de consultation du public sera tenue. Les dates sont à venir.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les taxes foncières pour l'exercice 2026 sont perçues en quatre versements aux dates ci-dessous.

Veuillez prendre note que la date du premier versement était le 12 mars dernier.

DATES TAXES MUNICIPALES	
2 ^e versement	14 mai
3 ^e versement	9 juillet
4 ^e versement	10 septembre

NOUVEAU RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Règlement numéro 369-2026-4 modifiant le règlement numéro 369-2018 sur le plan d'urbanisme

L'objet de ce règlement est de modifier le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville suite à l'entrée en vigueur du règlement d'amendement numéro URB-205-19-2025 visant à changer l'aire d'affectation commerciale locale du périmètre urbain situé au Sud de la Municipalité à la croisée des routes 217, 219, 221 et de l'Autoroute 15 en une aire d'affectation commerciale autoroutière.

Projet de règlement numéro 1212-2026 modifiant le règlement de zonage numéro 1200-2018 (zones commerciales).

L'objet de ce règlement est d'assurer la concordance au règlement numéro URB-205-19-2025 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville et relatif à la création d'une aire d'affectation autoroutière.

Règlement numéro RE-306 décrétant une dépense de 3 016 508 \$ et un emprunt de 3 016 508 \$ pour la réfection d'une partie du rang St-André, de ponceaux et de la rue du Moulin

L'objet de ce règlement est de fixer les modalités d'emprunt et de remboursement de l'emprunt numéro RE-306 afin de permettre au conseil de procéder à des travaux de réfection du rang St-André, de 11 ponceaux sur ce même rang et de la rue du Moulin.

COMMUNAUTÉ | LOISIRS



De gauche à droite : Carole Mallette, Marie-Claude Huberdeau, Valéry Bouchard et Marie-Ève Boutin

RELANCE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JACQUES

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a annoncé le 16 mars dernier, que le ministère de l'Éducation autorise la réalisation du projet de l'école Saint-Jacques, qui permettra d'offrir aux élèves un environnement moderne, sécuritaire et adapté à leurs besoins.

Ce projet vise le réaménagement et l'agrandissement de l'école primaire qui bénéficiera d'un ajout de 12 classes, ce qui portera sa capacité totale à 20 classes. La livraison du projet est prévue à l'automne 2027!

AVANCEMENT DU PROJET DU COMPLEXE MUNICIPAL



Actuellement, l'équipe de chantier travaille à l'assemblage du deuxième étage de la structure, une étape importante dans l'avancement du projet. Cette phase permet de donner une forme concrète au bâtiment et marque une progression significative vers les prochaines étapes.

MEMBRE DE LA ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE

La municipalité est fière d'annoncer qu'elle sera désormais membre de la Zone Loisir Montérégie. Zone loisir Montérégie est un organisme régional à but non lucratif, responsable de la promotion du loisir pour les personnes en situation de handicap.

L'adhésion annuel permet de bénéficier gratuitement des équipements de jeux et de loisirs, de profiter des tarifs préférentiels de Bromont et d'être admissible au programme Population active entre autres. L'adhésion débutera le 1^{er} avril pour une période d'un an.



ZLM.QC.CA



FRIPERIE LA SUITE DES CHOSES

L'équipe de la Friperie La suite des choses est à l'œuvre pour le changement de saison. Les vêtements d'été seront bientôt installés sur les pôles! De plus, la friperie a reçu une grande quantité de nouveaux livres, disponibles à petits prix (de 0,25 \$ à 3 \$).

Encouragez votre friperie locale et contribuez à faire vivre notre communauté!

Adresse Friperie La Suite des Choses

144, rue Principale Saint-Édouard

Bac de dons

93, rue Principale Saint-Jacques-le-Mineur
Près de la caserne de pompiers

Heures d'ouverture régulières

Jeudi	13 h à 16 h
Vendredi	14 h à 21 h
Samedi	10 h à 13 h

DÉFI PISSENLITS

Lors de la dernière séance, le conseil a voté une résolution pour encourager la participation de la municipalité au Défi Pissenlits 2026.

L'organisme Nature-Action Québec invite les municipalités à prendre part au Défi Pissenlits 2026. Il s'agit d'une initiative simple et accessible visant à soutenir les pollinisateurs et plus largement, la biodiversité, en retardant la tonte des espaces verts au printemps et en pratiquant la gestion différenciée.

Cette pratique, en plus d'avoir des effets positifs sur le plan écologique, permet d'affecter des ressources humaines à d'autres activités au cours de la période printanière très occupée.

Vous verrez donc pousser ce printemps des pissenlits un peu partout sur les terrains municipaux qui seront volontairement moins tondus, jusqu'à ce que les pissenlits se fanent après la pollinisation.



CHASSE AUX COCOS 2026

Tous les enfants inscrits sont attendus au parc Camille-Beaudin le samedi 28 mars à 10 h pour la chasse aux cocos. L'activité se poursuivra avec un atelier de décoration de Pâques, offert en collaboration avec la bibliothèque. N'oubliez pas d'apporter votre panier pour ramasser les cocos!

RETOUR SUR LE PASSEPORT AVENTURE ET APRÈS-MIDI GLISSADE ET TIRE SUR LA NEIGE

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur a eu le plaisir d'accueillir de nombreux citoyens et citoyennes lors de l'activité de glissade et tire d'érable. Petits et grands ont profité d'un bel après-midi hivernal dans une ambiance conviviale, en s'amusant sur la butte de glisse et en dégustant de la délicieuse tire d'érable sur la neige.

Durant la semaine de relâche, les enfants étaient également invités à participer à la Mission Relâche avec Jaco Lemineur. Plus de 40 jeunes ont complété leur passeport avec enthousiasme. Bravo à tous pour votre belle participation!

Félicitations à Dominic Pigeon et Léo Bouchard, les heureux gagnants, qui se méritent chacun un chèque-cadeau pour une activité d'escalade familiale au Centre Canyon Escalade à La Prairie.

La municipalité remercie chaleureusement tous les participants et espère que cette semaine de relâche a été synonyme de plaisir, de découvertes et de beaux moments en famille.

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2026

La période d'inscription pour les résidents de Saint-Jacques-le-Mineur au camp de jour de la municipalité de Napierville pour l'été 2026 débutera le 30 mars prochain.

Grâce à une contribution financière de la municipalité, les familles bénéficieront du même tarif que les résidents de Napierville.

Veuillez noter que les résidents de Napierville conservent une priorité d'inscription et que chaque enfant doit respecter les critères d'admissibilité et les règles du camp de jour.

Pour plus d'information ou pour connaître les tarifs, nous vous invitons à consulter le site web de la municipalité de Napierville, onglet camp de jour.



RAPPEL INSCRIPTIONS SOCCER 2026



Les inscriptions pour la saison de soccer sont présentement en cours et se poursuivront jusqu'au 3 avril prochain. Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site web de la municipalité afin d'obtenir l'ensemble des informations concernant les catégories, les modalités d'inscription et les détails de la saison.

Bonne nouvelle pour les citoyens de Saint-Édouard! Grâce à une entente intermunicipale, il est désormais possible de s'inscrire au soccer à Saint-Jacques-le-Mineur pour les catégories U12, U14 et Sénior.



SJLM.CA
Onglet inscriptions soccer

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR



Biblio-mobile!

La bibliothèque de Saint-Jacques-le-Mineur est heureuse d'annoncer le retour de son service de biblio-mobile. Destiné aux personnes en convalescence ou à mobilité réduite, ce service permet d'accéder facilement à la lecture, sans avoir à se déplacer.

Grâce à la biblio-mobile, les citoyens peuvent emprunter des livres et les recevoir directement à domicile. Il suffit de communiquer avec l'équipe de la bibliothèque par téléphone au 450 347-5446, poste 400, ou par courriel à biblio@sjlm.ca pour effectuer une demande.

La livraison est offerte gratuitement tous les deux vendredis, après 17 h, sur le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur. Le service est disponible du 1er avril au 30 novembre.

Les personnes qui ne sont pas encore membres peuvent s'inscrire lors de leur premier appel. Un service simple, accessible et pensé pour permettre à tous de continuer à profiter du plaisir de lire, peu importe leur situation.

Dépôt du rapport annuel de la bibliothèque

Comme chaque année, le rapport financier annuel de la bibliothèque a été déposé en séance du conseil le mois dernier.

En plus du rapport financier, la bibliothèque produit un rapport sur les locations et les prêts qui démontre l'évolution annuelle du service.

Pour l'année 2025, c'est un grand total de 7685 prêts qui ont été effectués à la bibliothèque, toutes catégories confondues, ce qui constitue une hausse de 300% en seulement 5 ans!

Coordonnée de la bibliothèque

89, rue Principale
450 347-5446, poste 400
biblio@sjlm.ca

Heures d'ouverture régulières

Lundi	13 h à 19 h
Mercredi	13 h à 19 h
Vendredi	10 h à 17 h
Samedi	11 h à 14 h

Fermeture de la bibliothèque
Du 3 au 6 avril 2026 inclusivement
Joyeuses Pâques!

Jour de la Terre

Pour souligner la Jour de la Terre, le 22 avril prochain, la bibliothèque offrira des mini plantes de type plantes araignées (phalangères), jusqu'à épuisement des stocks.

Cette journée est l'occasion de célébrer notre planète, de prendre conscience de l'importance de la protéger et d'adopter de petits gestes au quotidien pour préserver notre environnement. Passez à la bibliothèque et repartez avec une petite plante à faire pousser chez vous!



OFFRE D'EMPLOI



ON RECRUTE!

Saint-Jacques-le-Mineur est présentement en période de recrutement pour le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère) trésorier(ère).

La municipalité recherche une personne passionnée pour assurer la direction générale et contribuer activement au développement du milieu.



SJLM.CA

Onglet offres d'emploi

DÉLAI PROLONGÉ POUR LE TRAITEMENT DES DEMANDES DE PERMIS

La municipalité est toujours à la recherche d'une personne pour occuper le poste de coordination de l'aménagement, elle fait actuellement appel aux services de W Urbanisme inc., une firme spécialisée dans les services professionnels en urbanisme.

Madame Isabelle Wirich, qui représente la firme, accompagne actuellement la municipalité dans le traitement des dossiers d'urbanisme et des demandes de permis. Toutefois, elle ne peut consacrer qu'une demi-journée par semaine au traitement des dossiers de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

Dans ce contexte, les délais de traitement des demandes pourraient être plus longs qu'à l'habitude. Nous sommes conscients que cette situation peut occasionner certains inconvénients et nous remercions les citoyens pour leur compréhension et leur patience pendant cette période.

Afin de faciliter le traitement des dossiers et d'éviter des délais supplémentaires, nous invitons les citoyens à s'assurer que leur demande de permis est complète au moment du dépôt. Il est important d'inclure l'ensemble des informations, plans et documents requis pour votre projet. Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site web de la municipalité. Les formulaires versions papiers remplis peuvent être déposés au bureau municipal ou être transmis par courriel à l'adresse suivante: amenagement@sjlm.ca

PERMIS DE PISCINES

Dans l'éventualité où vous planifiez construire, installer ou remplacer une piscine, installer un plongeur ou ériger une construction permettant ou empêchant l'accès à une piscine, sachez qu'une demande de permis auprès de la municipalité est requise, conformément au Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles.

Nous vous invitons à consulter l'aide-mémoire concernant la réglementation des piscines, disponible sur le site web de la municipalité.

Veuillez également prendre note que les délais pour l'obtention d'un permis peuvent être plus longs qu'à l'habitude, en raison du poste actuellement vacant à la coordination de l'aménagement.

LE PRINTEMPS ARRIVE!

Retrait des abris temporaires

Nous rappelons aux propriétaires d'abris hivernaux (de type « Tempo », utilisés pour abriter les véhicules ou les entrées de bâtiment) que ces structures temporaires sont permises jusqu'au 1^{er} mai prochain. Après cette date, les abris doivent être démontés et rangés adéquatement jusqu'à la prochaine saison hivernale.

Balayage des rues

La date du balayage des rues sera confirmée prochainement sur la page Facebook de la municipalité probablement dans la semaine du 12 avril prochain. Nous vous remercions de garder vos véhicules dans votre entrée privée lors du balayage afin de faciliter le travail des équipes.

Fin de la période de stationnement hivernal

À partir du 15 avril, la période de stationnement hivernal prend fin. Les véhicules peuvent de nouveau être stationnés sur les voies de circulation durant la nuit.





AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure au Règlement de zonage 1200-2018

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'à une séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 21 avril 2026 à 19h, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure concernant la future propriété du 192, rue Principale (lot 6 649 368 du cadastre du Québec) et visant à permettre les trois (3) dérogations au règlement de zonage numéro 1200-2018 suivantes :

1-La construction du bâtiment principal aura une marge d'implantation de 18,27 mètres en cour avant alors que la marge d'implantation maximale prévue par la grille des spécifications de la zone MIX-01 prévoit 10 mètres (*Annexe 2, grille de spécification de la zone MIX-01*) ;

2-La hauteur maximale hors-sol d'un sous-sol aura 1,52 mètre alors que la hauteur maximale prévoit 1,50 mètre (art. 3.1.9, al. 2);

3-L'aménagement de l'entrée de stationnement sera en gravier alors que les allées de stationnement doivent être pavés, bétonnés, asphaltés ou recouverts d'un système alvéolaire (art. 5.2.4, al. 1, par. 2).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de cette séance.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec Isabelle Wirich, consultante externe en urbanisme par courriel au : amenagements@sjlm.ca

Isabelle Arcoite

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00 en ce jour, soit le 27 mars 2026.



MYTHE OU RÉALITÉ AU PRINTEMPS?

Même si la neige a fondu et que le sol semble humide, brûler des rebuts demeure dangereux.

Au printemps, les broussailles asséchées s'enflamment rapidement et peuvent provoquer des incendies qui se propagent en quelques minutes.

APPUYONS NOTRE POMPIER!

Notre pompier Charles-Antoine Rouleau, qui cumule plus de 12 ans d'ancienneté au sein de notre Service incendie, participera au Relais des pompiers 2026, un événement caritatif au profit des grands brûlés et de leurs familles. Toujours présent, ce pompier contribue activement à la vie communautaire.

Du 11 au 14 septembre, marquant le 25^e anniversaire des événements du 11 septembre 2001, il parcourra une portion du Québec à la course, en tenue complète d'intervention, aux côtés de 90 pompiers engagés pour cette cause importante. Afin de participer, chaque pompier doit amasser une somme individuelle de 1 500 \$, remise à la Fondation des pompiers.

Nous invitons les citoyens à soutenir sa démarche en faisant un don. Chaque contribution fait une réelle différence! Scannez le code QR ci-dessous pour effectuer un don et soutenir Charles-Antoine.



40 ANS DE SERVICE!

Le 17 mars dernier, le Service incendie de Saint-Jacques-le-Mineur a souligné les 40 années de service de Monsieur Robert Primeau.

Depuis plus de quatre décennies, Monsieur Primeau contribue avec dévouement à la sécurité des citoyens de notre communauté.

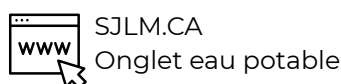
TRAVAUX PUBLICS

BILANS ANNUELS: EAU POTABLE ET USÉE

Comme chaque année, la municipalité a reçu du gestionnaire antérieur du réseau d'aqueduc, la firme Aquatech, le rapport annuel sur la qualité de l'eau potable.

Le rapport peut être consulté sur le site de la municipalité, dans l'onglet « eau potable ». Il démontre que toutes les normes analysées en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable sont respectées pour l'année 2025.

La firme Aquatech a aussi produit pour l'année 2025, le rapport de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) pour les secteurs nommés Village et Landry. Ils sont également disponibles sur le site internet, dans l'onglet « eau potable ».



MATIÈRES RÉSIDUELLES

DÉSAGRÉMENTS DU PRINTEMPS

Comme chaque année, la fonte des neiges laisse apparaître les désagréments du printemps, tels que les débris, rebuts et autres éléments dispersés un peu partout.

Nous invitons chacun à poser un geste concret afin de maintenir notre municipalité propre, agréable et accueillante. Une attention particulière est demandée aux propriétaires d'animaux, qui sont responsables de leurs compagnons à quatre pattes... ainsi que de leurs besoins, y compris au parc à chiens.

Nous vous rappelons que les excréments de votre chien, lorsqu'ils sont déposés dans un sac de papier, peuvent être disposés dans le compost.

COLLECTES À VENIR		
Veuillez noter qu'aucun surplus de déchets n'est collecté à l'extérieur des bacs roulants.		
Légende du calendrier	Jour de collecte	Fréquence de collecte
D Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
R Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
C Compostage	Mardi	Chaque semaine
Gros rebuts non valorisables	9 avril 2026	Chaque mois
Informations sur la collecte des gros rebuts Gros rebuts non valorisables: Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile à placer en bordure de rue lors de la journée de la collecte. Gros rebuts valorisables: Meuble (sans rembourrage, ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et brûches à apporter dans un écocentre.		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

PÂQUES ET BAC BRUN

La collecte des matières organiques BRUN'O Lebac s'effectue toutes les semaines à compter de la semaine du 30 mars jusqu'à la fin du mois de novembre.

Le lundi 6 avril, les écocentres et le bureau administratif seront fermés.